

FICHE SIGNALÉTIQUE

FIM N° 1517 - STORMTAMER PROTECTEUR CONTRE LA GLACE ET L'EAU

IMPORTANT : Veuillez lire attentivement cette fiche d'information sur le matériau avant de manipuler ou de disposer de ce produit. L'information relative à la sécurité de ce produit est fournie dans le but d'aider nos clients à se conformer aux lois et règlements en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Nous avons pris les moyens raisonnables pour nous assurer que les tests effectués et les sources de données utilisées soient exacts et fiables; cependant, nous ne garantissons aucunement, de façon expresse ou implicite, leur exactitude. Puisque les conditions et les méthodes d'utilisation et de manipulation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons en aucun cas d'obligations ou de responsabilité et nous nous désistons expressément de toute responsabilité quant à des dommages résultant ou ayant un rapport avec la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou la mise au rebut de ce produit.

REMARQUE : En vertu de la réglementation gouvernementale, une fiche signalétique (FS) n'est pas requise pour ce matériau; il s'agit d'un produit d'usage final.

SECTION 1 INFORMATION SUR LE PRODUIT ET SUR LE FABRICANT

Fabricant/Fournisseur : Canroof Corporation Inc.
Adresse : 560 commissioners St.
Toronto, Ontario
M4M 1A7
N° de téléphone d'urgence : (905) 457-2880 - POSTE 3354
Nom du produit : Stormtamer protecteur contre la glace et l'eau
Nom chimique : Sans objet
Nom commercial : Surface minérale avec base de Fibre de Verre de , Modifié Bitume A
Roulé la Toiture, Peel & Stick, Protecteur d'Avant-toit
Famille chimique : Sans objet
Formule : Mélange d'asphalte, polymères, de charges minérales inertes et de cellulose.

SECTION 2 RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Préparé par/revu par : Département chargé de la santé et de la sécurité (HSE)
N° de téléphone : (905) 457-2880 - POSTE 3354
Date : Le 20 août 2012

SECTION 3 INGRÉDIENTS DANGEREUX

L'asphalte, le carbonate de calcium de et/ou de poussière de traprock, le tapis de fibre de verre, les polymères en plastique et/ou les caoutchoucs de styrène. Ne pas contenir de dissolvant ou de l'amiante.

SECTION 4 DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition : Sans objet
Masse volumique : >1,0
Pression de vapeur : Sans objet
Taux d'évaporation : Sans objet
Solubilité dans l'eau : Insoluble
Apparence : Matériau en feuille de couleurs variées
Odeur : Légère odeur de pétrole

FICHE SIGNALÉTIQUE

FIM N° 1517 - STORMTAMER PROTECTEUR CONTRE LA GLACE ET L'EAU

SECTION 5 DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'éclair : > 500 °F C.O.C.
Limites d'inflammabilité : Sans objet
Moyens d'extinction : Produit chimique sec, dioxyde de carbone; eau pulvérisée.
Procédures spéciales : Le port de respirateurs est de rigueur en cas d'incendie .

SECTION 6 PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition : Sans objet
Voie privilégiée d'administration : Contact avec la peau
Effets de l'exposition : Possibilité d'irritation cutanée et de dermatite.

MISE EN GARDE : Ce produit peut contenir des bitumes oxydés. Le Centre international de Recherche sur le Cancer (le «CIRC») a déclaré que «l'exposition professionnelle aux bitumes oxydés et à leurs émissions au cours de travaux de toiture est probablement cancérigène pour l'homme». Cette mise en garde pourra être mise à jour lorsqu'une décision finale aura été rendue et que le CIRC aura publié sa monographie sur le sujet.

SECTION 7 DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable
Polymérisation : Ne se produira pas
Matériaux à éviter : Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux : CO₂, CO.

SECTION 8 MESURES DE PRÉVENTION

Procédures en cas de déversement : Nettoyage normal
Procédures d'élimination : Respecter les lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.
Ventilation : Non requise
Protection des voies respiratoires : Non requise
Gants : Minimiser le contact avec la peau. Des gants protecteurs peuvent être portés au cours de la manipulation du produit.
Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches lorsque requis.
Autre : Si le contact avec le produit est inévitable, s'assurer de porter l'équipement de protection nécessaire.

SECTION 9 PROCÉDURES DE PREMIERS SOINS

Se laver les mains avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit.